

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique est ouvert

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00
- Vendredi de 8h30 à 16h00

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel

1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON Cedex - 01.30.86.38.38

PLAN D'ACCÈS

- Par le RER A (arrêt la Défense) puis le bus 262 (arrêt Place de Belgique à la Garenne-Colombes).
- Par la ligne SNCF (Transilien) : Arrêt à la gare de la Garenne-Colombes
- Par le tram T2 en venant de la Défense ou de Colombes, arrêt « Charlebourg »
- Lignes de bus venant des autres communes : 163,176 ou 73, arrêt place de Belgique.



CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL

CENTRE MÉDICO PSYCHO-PÉDAGOGIQUE (CMP-CMPP) JANINE SIMON

15 avenue Augustine
92250 La Garenne-Colombes

☎ : 01.47.82.34.75

☎ : 01.47.82.92.59

@ : cmp.janinesimon@th-roussel.fr

🌐 : www.th-roussel.fr

■ LE SECTEUR

La psychiatrie publique fonctionne sur le mode de la sectorisation, un découpage géo-démographique organisé pour la prévention et le traitement des troubles mentaux.

Le 2^{ème} Secteur de Psychiatrie Infanto-juvénile des Hauts-de-Seine (92-I-02) couvre les communes de Bois-Colombes, Colombes, Courbevoie, La Garenne-Colombes.

A cette fin, il propose des structures d'accueil et de soins diverses, allant de la consultation à l'hospitalisation.

Le 92-I-02 est rattaché au Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson - 78).

■ L'UNITÉ

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique est un centre de consultations pluridisciplinaires, destiné aux enfants de 0 à 17 ans présentant des troubles du développement (langage, motricité, apprentissage..), du comportement, de la personnalité, ou bien des troubles psychoaffectifs (alimentation, sommeil, socialisation...)

Les missions :

- Prévention, diagnostic et soins
- Accueil, aide et écoute
- Soutien aux familles

Travail de coordination avec les autres professionnels de l'enfance et de l'adolescence

■ L'OFFRE DE SOINS

Le Centre Janine Simon est destiné en priorité aux familles résidant sur les villes de la Garenne-Colombes et de Courbevoie.

- Accueil et prise de rendez-vous
- Entretien d'accueil avec un assistant socio-éducatif
- Consultation d'évaluation diagnostique conduite par le consultant (pédopsychiatre ou psychologue clinicien complétée éventuellement par d'autres professionnels)
- Bilans et traitements orthophoniques, psychomoteur, individuels ou en groupe
- Suivi de la situation sociale par l'assistante sociale
- Suivi en consultations familiales par le consultant.

■ L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

La prise en charge thérapeutique est assurée par une équipe composée de pédopsychiatres, de psychologues cliniciens, d'éducateurs spécialisés, d'orthophonistes, psychomotriciens, d'assistants sociaux, d'un cadre de santé et de deux secrétaires.

■ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Après avoir été accueilli par la secrétaire médicale, vous rencontrerez, une éducatrice spécialisée ou une assistante sociale. Celle-ci après avoir pris connaissance des raisons de votre demande vous présentera notre activité de soins.

Le premier entretien :

- L'entretien est conduit par un médecin psychiatre ou un psychologue clinicien. Il permet de proposer les orientations thérapeutiques adaptées à la problématique de l'enfant. L'entretien est strictement confidentiel et est soumis au secret médical

Les consultations en CMP :

- Le Centre Médico-Psychologique (CMP) est un lieu d'accueil de toutes les demandes concernant un enfant ou un adolescent. L'évaluation de la nature et l'importance des troubles est conduite par le consultant pédopsychiatre ou psychologue qui recourt éventuellement à une évaluation de l'orthophoniste, du psychomotricien, de l'assistante sociale ou de l'éducatrice spécialisée.
- Après concertation avec la famille, un suivi en ambulatoire est proposé sous la forme de consultations, d'une psychothérapie, de thérapie orthophonique ou psychomotrice, infirmière ou éducatrice, individuelle ou en groupe.
- Des visites à domicile, une prise en charge sociale, peuvent être proposées.

Parfois, peuvent aussi être proposés des soins au Centre d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel (CATTP) ou à l'hôpital de jour ; les troubles peuvent nécessiter une hospitalisation.

Existence d'une Consultation d'Accueil et de Soins pour Adolescents (CASA).
Cf Plaquette Maison des Adolescents.